

# Les Projets Éoliens du département de l'Ain

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Unité Départementale de l'Ain

## Conférence Environnementale de l'Ain Le 20 juin 2017



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEEM

# La nomenclature

N°	A – Nomenclature des installations classées		
	Désignation de la rubrique	A, D,	Rayon EP
2980	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent (ensemble des aérogénérateurs d'un site)	A	6
	1. Comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m		
	2. Comprenant uniquement des aérogénérateurs dont le mât a une hauteur inférieure à 50 m et au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur maximale supérieure ou égale à 12 m et pour une puissance totale installée		
	a) supérieure ou égale à 20 MW.....	A	6
	b) inférieure à 20 MW.....	D	

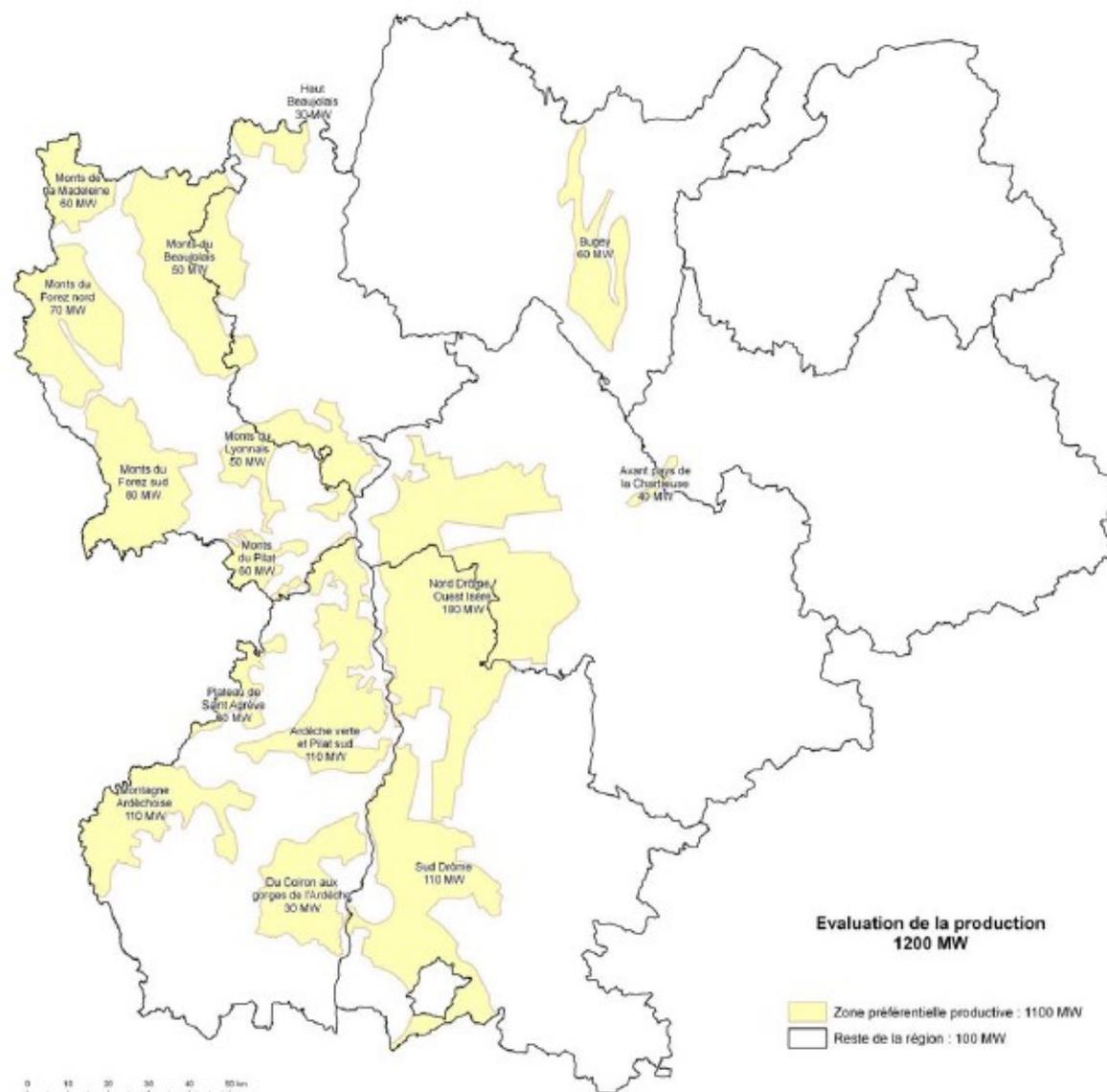
# La réglementation

- Deux arrêtés ministériels (A et D) ont été pris pour fixer les exigences en matières des nuisances et des risques :
  - Arrêté du 26/08/2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à **autorisation** au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.
  - Arrêté du 26/08/2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à **déclaration** au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.
- Décret n°2011-985 du 23 août 2011 relatif à la définition des garanties financières nécessaires à la mise en service d'une installation d'éoliennes et des modalités de remise en état d'un site après exploitation

# SRE et potentiel éolien de l'Ain

- Le potentiel éolien pour la région ex Rhône-Alpes est de **1 200 MW** à l'horizon 2020 et a été réparti entre différentes zones préférentielles
- Pour l'Ain, le potentiel à l'horizon 2020 est d'environ **60 MW** au sein de la zone préférentielle du Bugey (zonage indicatif)

# SRE et potentiel éolien de l'Ain



# Les projets dans l'Ain autorisés

- Prémilieu – Virieu le Grand - Armix - Parc éolien foret de Ravière - Société Boralex - 8 éoliennes ( 16 MW ) autorisées le 27 juillet 2012
- Cedan- Izenave – Labalme – Vieu d'Izenave - Parc éolien des Monts d'Ain - Société EOLE-RES - 9 éoliennes ( 18 MW ) autorisées le 30 janvier 2012 – en cours de construction



# Les projets dans l'Ain en cours d'étude

- Apremont – Société Intervent - Parc de 5 éoliennes – dossier déposé le 22 décembre 2014
- Echalon – Société CN'AIR : cadrage préalable avec le pétitionnaire en 2016 – en attente de dossier
- Chaleins – Société Ferme éoliennes de Chaleins – dossier déposé le 28 juin 2016
- Sermoyer – Arbigny - Société Saméole – projet de 7 éoliennes – avant projet déposé en 2016
- Bagé la Ville – Société Valoren – réunion de cadrage a eu lieu en juin 2016

# FIN

